

# **Expertise du mobilier céramique et métallique trouvé par André Berthier de 1964 à 1992 Analyse commentée des résultats**

**Bureau d'ArchéoJuraSites - septembre 2012**

## **1 - Une expertise demandée par ArchéoJuraSites**

### **1-1. ArchéoJuraSites, dépositaire des fonds d'archives et de mobiliers d'André Berthier**

ArchéoJuraSites a été chargée par la famille d'André Berthier de la conservation, du traitement et de la valorisation des archives de l'inventaire du site archéologique de Chauv-des-Crotenay.

Le travail d'inventaire, de numérisation et de traitement documentaire de ces archives a commencé à l'été 2011 et a conduit à l'ouverture au public, le 11 juillet 2012, du portail des archives de la découverte d'André Berthier (<http://berthier.archeojurasites.org>).

L'association est également dépositaire de la collection des objets recueillis lors des quelques fouilles et sondages autorisées parcimonieusement entre 1964 et le début des années 90. Le mobilier détenu par ArchéoJuraSites est loin de couvrir la totalité des trouvailles des équipes d'André Berthier ; des documents d'archives indiquent clairement que divers objets ont été conservés par certains chercheurs et que d'autres ont pu disparaître après le décès de l'archéologue. Il n'en reste pas moins que la collection d'objets n'avait pas été étudiée de façon systématique, même si des expertises ponctuelles avaient été demandées par André Berthier sur certaines pièces (exemple : la clé de coffre romaine).

### **1-2. Une demande d'expertise pour mieux connaître la collection d'objets**

Au premier semestre 2011, ArchéoJuraSites a jugé utile de recueillir des premiers avis d'experts à la fois sur les céramiques et sur les objets métalliques, afin de disposer d'informations plus précises sur ce que peuvent représenter les objets détenus.

L'étude de la céramique a été réalisée par Armand Desbat, directeur de recherche au CNRS, spécialiste de la période romaine et Sandrine Marquié, céramologue au pôle d'archéologie préventive de Metz-Métropole. L'examen des céramiques a eu lieu le 2 juillet 2011.

L'étude du mobilier métallique a été réalisée par Jean-Paul Guillaumet, directeur de recherche au CNRS, spécialiste de la paléométrellurgie. L'examen des objets métalliques a eu lieu le 2 septembre 2011.

La sériation des objets, la prise de notes lors de l'étude et la mise en tableau des objets et leur description ont été confiées à Monique Le Nézet-Célestin, ingénieur de recherche à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Jean-René Le Nézet, archéologue, chercheur associé à l'unité mixte de recherche 5138 du CNRS, s'est chargé de la coordination de l'expertise.

Il est important de souligner que les avis ont été donnés à la seule vue des objets. Il n'a été réalisé aucune analyse en laboratoire, ni aucune investigation comparative par consultation de bases de données ou de référence.

### **1-3. Le rapport d'expertise remis**

Un document intitulé *Rapport d'expertise archéologique de Chauv-des-Crotenay - fonds André Berthier* - daté du 18 décembre 2011, a été remis au Président d'ArchéoJuraSites. Une reprise de la page de conclusion générale du rapport a été aussitôt diffusée dans la *Lettre d'information aux membres d'ArchéoJuraSites* (janvier 2012).

Le document de 39 pages comporte une page d'introduction, une page de conclusion sur la céramique, une page d'introduction-conclusion sur le métallique et une page de conclusion générale qui seront reproduites ci-après. Sont par ailleurs jointes :

- 7 pages de clichés photographiques de fragments de céramique ;
- 10 pages de tableaux d'inventaire des boîtes pour la céramique ;
- 14 pages de listes d'inventaire par boîte du mobilier métallique.

La partie céramique du rapport présente une bibliographie très restreinte (4 références) et ne cite notamment pas l'importante publication faite par Christophe Méloche en 1988 *"Pour une approche de la céramique découverte à Crans"* (*Portail des archives* : J-1988-00127).

La partie métallurgie n'indique aucune référence bibliographique et ne mentionne pas les expertises demandées par André Berthier à certains musées et publiées en 1984 dans les *Annales de l'association A.L.E.S.I.A.* - clé de coffre romaine en particulier - (pp. 134-135 et *Portail des archives: O-1984-00220*). Cette partie métallurgie n'est accompagnée d'aucune photographie.

## 2 - Le contenu du rapport d'expertise

Sont reproduites ci-après les parties du rapport dans lesquelles les personnes sollicitées se prononcent de façon globale sur la collection des objets.

### 2-1. Le mobilier céramique

« Lors de notre expertise du 2 juillet dernier, nous avons examiné l'ensemble des boîtes contenant de la céramique. Cette étude a consisté à dresser un inventaire par boîte en comptabilisant le nombre de fragments (plus de 5000 tessons au total \* ) et en identifiant les différentes productions et formes. 3 périodes ont ainsi pu être distinguées : protohistoire, romaine et médiévale.

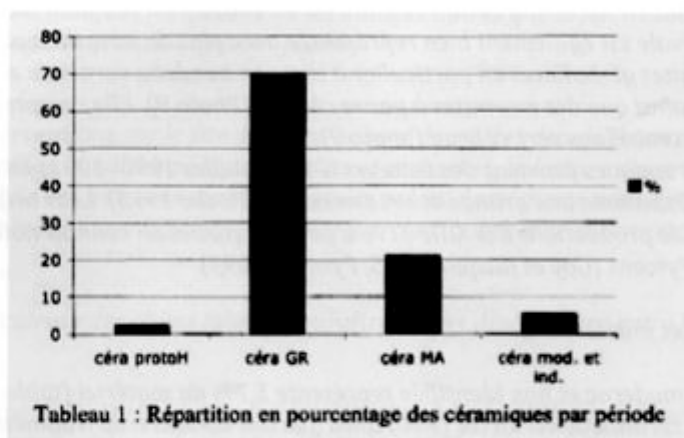
#### a) Protohistoire

La céramique attribuable à l'époque protohistorique est très largement minoritaire (moins de 3% de l'ensemble des tessons, tableau 1) :

- 133 fragments de céramiques modelées à dégraissant coquillier dont 6 écuelles à bord rentrant (photo 1), 3 pots à cuire et un fond modelé à dégraissant de quartz (F38, foyer 81, F52)
- Un fond de vase balustre de la fin de la Tène ou du début de l'époque romaine (C4-F, X4 1985) (photo 2).
- 2 autres fragments de panse en céramique noire grossière (A3-K, I-4) pourraient également dater de l'époque protohistorique ainsi qu'un bord d'écuelle modelé (A3 M, G4 1990).

#### b) Époque romaine

La céramique romaine est largement majoritaire puisqu'elle représente 70% des tessons (tableau 1). Elle comprend de la sigillée, de la céramique à revêtement argileux, de la céramique commune claire et des amphores.



La sigillée est attestée par de nombreux fragments (7% des céramiques romaines, tableau 2) parmi lesquels on identifie un plat de type Drag.18 de Gaule du Sud (F39), 3 plats Curle 15 (C8-E, C8-F, FS1), 3 bols Drag. 37 (F34, F39), un bol à collerette Drag. 38 (F39) et un gobelet tonneau (F 51). À l'exception du plat Drag. 18 daté du 1er s. de notre ère, toutes les sigillées appartiennent aux IIe-IIIe s.

La céramique à revêtement argileux constitue 54% des vases d'époque romaine (tableau 2). Il s'agit de céramiques à engobe rouge et noir, parfois métallescentes. Elles comprennent des gobelets Niederbieber 33 (photo 3) à décor de guillochis, quelques mortiers à bandeau à décor estampé (rouelles et arcades) (photos 4 et 5) ainsi qu'un fond de plat à marli en céramique métallescente (photo 6, B5) faussement interprété

\* Quelques boîtes ou petits sacs qui ne contenaient que des tout petits fragments n'ont pas été comptés.

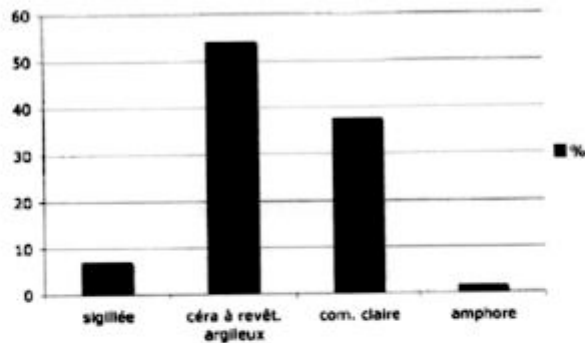


Tableau 2 : Répartition en pourcentage des catégories de céramiques d'époque romaine

comme un fond de campanienne. Ces formes et ces décors, datables de la fin du II<sup>e</sup> s. et du III<sup>e</sup> s., en particulier

les mortiers à lèvre en bandeau et décor estampé, se retrouvent dans les ateliers de Gueugnon (Saône-et-Loire) et de Chaumergy, près de Poligny (Jura) (Charlier 1996). Ce dernier, distant d'une soixantaine de kilomètres, pourrait avoir approvisionné Chaux-des-Crotenay.

La céramique commune claire est abondante (37,5% des céramiques romaines, tableau 2), mais elle est surtout attestée par des fragments de panse de cruches.

Les amphores enfin sont peu nombreuses puisqu'elles ne représentent que 1,5% des céramiques romaines (tableau 2). Elles comprennent surtout des fragments d'amphore à huile de Bétique (Dressel 20, A3-S, E28-B, E28-I, F37) et quelques tessons d'amphores à vin de Gaule méridionale (Gauloise 4, A3-S, C8-G).

La majeure partie de ce matériel n'était pas en lien avec des structures, mais provient d'une zone d'épandage (?) située à 150 m au sud des bâtiments médiévaux (Fouilles de 1980 et 81).

#### c) Époque médiévale

La céramique médiévale est également bien représentée avec plus de 20% du matériel (tableau 1). Elle comprend des marmites globulaires en particulier à lèvre en bandeau vernissée et décor de cordons digités verticaux (photo 7) ainsi que des marmites à panse côtelée (Photo 8). Elle comprend également des pichets vernissés à décor de croisillons vert et brun (photo 9).

La plupart de ces céramiques provient des secteurs G-H-I (fouilles 1990- 1991) en liaison avec les vestiges maçonnés interprétés comme une grange et ses annexes (Méloche 1995). Leur origine exacte reste à déterminer, mais il s'agit de productions des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. pour lesquelles on connaît notamment des parallèles dans le château de Pymont (Goy et Jacquot 1995, Pymont 1993).

#### d) Époque moderne et indéterminée

Enfin, la céramique moderne et non identifiée représente 5,7% du matériel (tableau 1). Elle comprend plusieurs fragments de céramique vernissée (F40) ainsi que des tessons trop fragmentaires pour être identifiés et datés avec précision.

#### Conclusion

L'étude du matériel traduit une importante occupation d'époque romaine (fin II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles) et du Bas Moyen Âge, cette dernière étant en lien avec des vestiges d'habitat dans la partie nord du site (Méloche 1995). Elle illustre également l'extrême faiblesse des témoins d'une occupation protohistorique et l'absence totale de céramique romaine d'époque républicaine.

Concernant le mobilier romain, il faut souligner l'importance des céramiques fines, en particulier celles à revêtement argileux, avec de très nombreux gobelets, et la quasi absence de céramiques culinaires. Un tel faciès est tout à fait atypique pour un habitat. On peut donc se demander s'il ne s'agit pas de dépôts éventuellement en lien avec la présence de la source voisine.

## Bibliographie

- Charlier (F). - *L'atelier de potiers gallo romain de Chaumergy (Jura)*. SFEACAG, Actes du Congrès de Dijon 1996, Marseille, 1996, p. 491-497.
- Goy (C.), Jeanjacquot (J.-C.), «Villeneuve-sous-Pymont. Céramique d'un château ou l'approche d'un certain art de vivre, XIVe s.», dans *Ex pots 1995*, Montbéliard. 1995. p. 90-94.
- Méloche (Ch). - *Crans (Jura) Une grange féodale du XIVe siècle, sur le deuxième plateau jurassien*, Pages d'archéologie médiévale en Rhône-Alpes, II, 1995, p. 63-70.
- Pymont, la forteresse oubliée, XIIIe-XIVe s. entre Vienne et les Chalon, Catalogue d'exposition (Musée d'archéologie de Lons-le-Saulnier, 10 avr. 1993-10 janv. 1994), Lons-le-Saulnier, 1993.

## 2-1. Le mobilier métallique

L'étude des artefacts métalliques s'est effectuée en deux temps. Une journée au musée de ce site où les responsables nous ont présenté l'ensemble du mobilier métallique soit plus de 3000 artefacts que nous avons identifiés et quantifiés en continu avec l'aide et le soutien de Monique Le Nézet pour la prise de notes et de Jean-René Le Nézet, pour les photographies de contrôle.

Le deuxième temps a consisté à mettre au net les notes et à élaborer une base de données. Les données sont classées à partir des lieux qui figuraient avec les objets dans l'ordre donné par la mention en chiffres et lettre (la voie - Champs des mottes - Chevry - Crans - L'aigle - La Mare) et pour ceux qui ne possédaient pas cette indication par N° de secteur.

Chaque ensemble identifiable par l'un ou les deux critères a fait l'objet d'un descriptif du mobilier recueilli. Son apport pour la chronologie (Objet datant) est signalé par le symbole suivant (\*). Une phrase résume ensuite la ou les fourchettes de datation.

La chronologie du site comporte trois périodes :

- un horizon romain vers les deuxième-troisième siècles de notre ère de très faible amplitude qui fait penser à une occupation de petite envergure ;
- une occupation de la fin du Moyen Âge importante et rurale ;
- une époque moderne avec séjour de populations liées à l'exploitation de la forêt et des pâtures et apports de fumures avec ses rejets caractéristiques.

Remarque : Seuls sont indiqués les métaux ou les alliages autres que le fer. Ils sont en très forte minorité dans ce corpus (alliages cuivreux, argent et plomb).

## 2-3. Conclusion générale

Les différentes interventions sur le site de Crans se sont déroulées depuis les années soixante. Les collections nous ont été présentées, conditionnées dans boîtes et sachets et, la lecture des archives de fouilles ne nous a pas permis d'établir des horizons stratigraphiques précis. Aussi avons nous opté pour une étude globale du fond Berthier et la datation typologique classique, c'est-à-dire, par la comparaison des sites de l'est de la Gaule.

L'observation méticuleuse des objets laisse apparaître un net déséquilibre entre les mobiliers céramique et métallique.

En effet la céramique présente une proportion importante de mobilier romain postérieur à la conquête, alors que le métal représente une occupation plus récente. Il est toutefois mentionné dans un des rapports, une utilisation autorisée d'un détecteur de métaux ce qui a pour effet immédiat de déséquilibrer les proportions entre la terre cuite et les objets métalliques et d'en mélanger les époques.

Il est à remarquer de manière formelle qu'aucune trace de mobilier militaire, qu'il soit d'époque gauloise, romaine républicaine ou impériale n'a été examinée. Deux observations s'imposent alors. La première atteste d'une présence gallo-romaine incontestable dans la région (ex : le site du Mont Rivel), mais elle est bien postérieure à la conquête et concerne un mobilier d'habitat plus que celui d'une garnison (absence d'armes). La deuxième nous indique que la région est riche en témoins du moyen âge.

Compte tenu du peu de superficie fouillée il est impossible aujourd'hui d'établir une carte archéologique complète et chronologique.

Cette étude n'écarte en rien d'autres surprises. Mais en l'état des études mobilières du fond Berthier réalisées en 2011, rien ne confirme une quelconque présence militaire, surtout massive, que toute conquête impose.

*Certaines études récentes et sérieuses existent, dont celle de Christophe Méloche. Elle traite plus spécifiquement du Moyen Âge. Pourtant un réexamen méticuleux de toute la documentation par un étudiant, encadré par les acteurs des dernières opérations serait souhaitable. Il permettrait en effet une meilleure mise en relation entre la numérotation des boîtes, les différents sites explorés et les méthodes adoptées : sondages, fouilles, prospections, etc. »*

### **3 - Les commentaires du commanditaire ArchéoJuraSites**

#### **3-1. Un commentaire d'ordre général**

La conclusion des divers examens ne plaide pas, au premier abord, en faveur de la thèse Alesia/Chaux-des-Crotenay, dans la mesure où, comme les experts le soulignent, aucun objet ne traduit "une quelconque présence militaire, surtout massive".

Ce n'est pas une surprise pour ArchéoJuraSites, car le contenu des boîtes était connu. On savait que les restes d'armes étaient peu nombreux et que des objets trouvés au début des années 70, en particulier au nord de la Grange d'Aufferin, n'ont pas été remis à André Berthier par le responsable des fouilles.

En tout état de cause, l'expertise demandée n'avait pas pour objectif de prouver la véracité de la thèse Berthier et ce pré-supposé n'avait pas été formulé. D'ailleurs, les experts, dans leur conclusion générale, relativisent la portée de leurs observations.

#### **3-2. Les divergences dans les expertises**

Dans le Bulletin de l'Association Lemme et Saine d'Intérêt Archéologique (A.L.E.S.I.A) et dans les *Annales de l'A.L.E.S.I.A.* ont été publiés à partir de 1981 les résultats des investigations menées par André Berthier et ses équipes de fouilleurs bénévoles. Y ont notamment été publiés certains résultats d'expertises fournis par le Surintendant de l'Archéologie de Naples (10 février 1981) et par le conservateur du musée Le Secq des Tournelles à Rouen (16 décembre 1980) datant la clé de coffre du 1er siècle avant J.C.. Monsieur Guillaumet la date du premier siècle après J.C.

L'étude très complète faite par André Berthier et ensuite par Christophe Méloche sur les céramiques de la combe de Crans et publiée dans les *Annales d'A.L.E.S.I.A.* en 1988 (*Portail des archives J-1988-00127*) devrait être mise en regard des conclusions de l'expertise de 2011. Seules des analyses en laboratoire permettront, en tout cas pour la céramique, de trancher sur la datation de ces fragments de céramique.

Il est également frappant de constater que des objets métalliques semblables à ceux recueillis par André Berthier, mais considérés par les experts comme d'origine non militaire et/ou romaine, sont aujourd'hui présentés dans les publications du MuséoParc d'Alésia comme militaire et/ou romain (clous, couteaux...).

#### **3-3. Une moisson quantitativement non représentative**

Les experts soulignent "la très faible superficie fouillée". À cet égard, et en faisant référence à Gaston Bachelard, qui écrit dans *La formation de l'esprit scientifique* que l'un des obstacles à la vérité scientifique est de ne pas tenir compte de l'historicité d'une recherche, il est important de rappeler ou préciser plusieurs choses essentielles.

- Les études paléographiques d'André Berthier l'ont amené à conclure que seul le site de Chaux-des-Crotenay est en conformité avec toutes les données issues des textes.
- De nombreuses zones que Berthier a signalées comme pertinentes, par exemple des séries de doubles fossés, ou encore les cônes avec pieux découverts lors de la réalisation de la tranchée de drainage du champ Tissot, n'ont pas fait l'objet d'études approfondies.
- Les fouilles autorisées ont été très restreintes. Voir sur ce point le document publié en 2001 par A.L.E.S.I.A. : "*Un site sorti de l'incognito. Recherches archéologiques*" (*Portail des archives L-2001-01353*).
- En ce qui concerne les fouilles effectuées dans la zone des Étangs de Crans, justifiées par le questionnement de Berthier qui pensait vérifier l'existence d'une partie basse au camp nord (les Étangs) en complément d'un camp haut (Grange d'Aufferin), les équipes de fouilleurs sont hélas tombés sur une zone d'occupation médiévale particulièrement riche (comme le montrent les travaux cités de

Christophe Méloche), médiéval qui masque les occupations antérieures.

Ce peut être là une explication à l'absence de débris d'armes (en dehors du fait que les armes étaient systématiquement ramassées après les batailles).

- Plusieurs centaines de clous et plusieurs centaines de tessons de céramiques ont en outre été trouvées sur un unique lieu de 100 m<sup>2</sup> ("le petit camp" de la combe de Crans) lors des opérations de fouille de sauvetage en urgence, en 1988 et 1989 ; les rapports transmis à l'administration indiquent une répartition entre trois horizons : Gaule indépendante, gallo-romain et médiéval (Portail des archives L-1989-01589).

- Les objets détenus par ArchéoJuraSites ne représentent pas l'ensemble des trouvailles faites lors des opérations de fouille ou sondage. Des pièces particulièrement intéressantes ont disparu, conservées par certains chercheurs. Le cas de Bernard Édeine est patent, puisque André Berthier mentionne explicitement sur l'article publié par ce chercheur en 1973 que ce dernier a gardé à l'École archéologique de Caen les objets trouvés lors des fouilles (Portail des Archives J-1973-01097).

Archives André

Tous les objets trouvés  
par Édeine ont été  
conservés par lui et son  
équipe de l'École  
Archéologique de Caen

L'élément décoratif  
plaque on a été conservé  
par Édeine

- Certains objets ne faisant pas partie des catégories céramique ou métal, comme par exemple des balles de fronde, des éclats de silex, etc. ne figurent pas dans le champ de l'expertise.

- Les fouilles menées par Louis Abel Girardot en 1887 sur le secteur de Chatelneuf ont extrait des armes, des céramiques et autres objets divers qui ne sont pas prises en compte dans l'expertise (déposés au musée de Lons-le-Saunier).

- Des armes trouvées dans la plaine de Crotenay, lieu supposé du combat préliminaire n'ont pas été examinées (déposées au musée de Lons-le-Saunier)

## Conclusion

L'expertise de 2011 donne un certain nombre d'indications utiles à ArchéoJuraSites pour traiter, logistiquement, le fonds des objets de la collection Berthier, en discriminant de façon évidente ce qui est antique de ce qui ne l'est pas. Elle gagnera à être complétée par des examens de laboratoire, surtout sur les pièces qui ont motivé des avis contradictoires.

Il est clairement abusif de prétendre boucler définitivement la problématique de la localisation réelle du siège d'Alesia à partir de cet examen qui constitue une photographie très partielle de ce que recèle potentiellement ce site immense.

En tout état de cause, il est patent que des vestiges archéologiques et anthropiques présents sur toute la zone de Chaux-des-Crotenay, Crans, Syam méritent d'être mieux étudiés et cela jusqu'au mont Rivel dont les vestiges, et particulièrement le temple octogonal, sont des témoins qu'il faut impérativement interroger pour comprendre l'histoire de ce territoire.

Note : l'intégralité du rapport d'expertise est disponible sur le site Internet d'ArchéoJuraSites